

Marie-Pierre Lelièvre

De: Maranda, Vicky [Vicky.Maranda@saaq.gouv.qc.ca]
Envoyé: 16 janvier 2017 10:14
À: Marie-Pierre Lelièvre
Objet: TR: Questions provenant du comité de sélection
Pièces jointes: Ratios de distribution de la note reliée à la Qualité - Étape G.pptx; Cartographie - impacts par processus -finale - 2016-11-07.xlsx; Cartographie - impacts par processus -finale - 2016-11-07.pdf

Importance: Haute

Bonjour Marie-Pierre,

Voici les questions/réponses à valider avant l'envoi au CS. Sylvie les valide en parallèles.

Bonne journée!

Vicky Maranda, M.A.P.

Coordonnatrice des acquisitions de services et de la construction

Direction de la gestion et de la conformité contractuelles
Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
333, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8J6
Tél. : (418) 528-4138

De : Couture, Manon
Envoyé : 13 janvier 2017 12:25
À : Maranda, Vicky; Malenfant, Karl
Cc : Chabot, Sylvie; Bédard, Amélie
Objet : RE: Questions provenant du comité de sélection
Importance : Haute

Bonjour,

Voici les réponses aux questions soulevées, voir plus bas dans le courriel. Pas d'addenda requis.

Merci et bonne journée !!!

De : Maranda, Vicky
Envoyé : 12 janvier 2017 15:39
À : Malenfant, Karl; Couture, Manon
Cc : Chabot, Sylvie; Bédard, Amélie
Objet : Questions provenant du comité de sélection

Bonjour Karl,

Tel que discuté mardi dernier, vous trouverez ci-joint une liste de questions ou sujets provenant des membres du comité de sélection en prévision de la rencontre du 18 janvier. Je te laisse le soin de départager avec Manon les réponses qui ne nécessitent pas ton intervention et qui pourrait être répondu par courriel plus rapidement.

- Le comité se demande pourquoi on a changé les ratios des notes de D et E à ce moment ci puisque les analyses ont déjà été réalisées. La résultante est qu'on change les notes du comité de sélection à posteriori.

Selon la définition de l'étape G dans le document d'appel d'offres initial;

- À cette étape, la Société évalue à nouveau la qualité des soumissions selon les amendements déposés par l'alliance. Toutes les facettes d'évaluation peuvent être revues et les notes ajustées.
- Une note globale de qualité amendée sera établie pour chacun des finaliste

Sur cette base, il a été établi qu'un pourcentage de la note de l'étape G proviendrait de l'évaluation de l'étape E pour prendre en compte les résultats préalablement obtenus puisque toutes les facettes d'évaluation ne sont pas reprises à l'étape « G » et que l'autre portion proviendrait de certains critères clés précis adressés en Dialogue Compétitif, pour lesquels la Société demande aux alliances de produire des amendements. Les notes ne sont pas modifiées, mais plutôt le poids accordé.

Pour plus de détails, ci-joint un powerpoint qui est un document de support présentant l'analyse ayant mené aux pondérations pour l'étape G. Ce document n'a pas été diffusé, très détaillée. **Voir G-3.1.1**

- **Le comité souhaite une mise à niveau notamment pour l'analyse de risque :**
Importance de mieux comprendre le processus suivi, notamment la façon de déterminer les risques majeurs car le comité de sélection sera appelé à évaluer les mesures de mitigation de ces risques majeurs. L'explication du processus devra nous permettre de comprendre des éléments tels que ;
 1. **L'identification des risques** : comme on fait face au même projet, avec à peu près les mêmes outils, les risques identifiés devraient, en théorie, être les mêmes. Ce qui n'est pas le cas. Pour Deloitte 43 risques ont été identifiés et 35 pour LGS.

Par exemple : LGS ajoute trois facteurs de risque à la famille envergure du projet, alors que l'autre en ajoute qu'un seul. LGS ajoute notamment un risque élevé pour l'intégration des CDP alors que l'autre n'en parle pas du tout. Sachant que les CDP sont faits par l'éditeur et non par l'intégrateur, nous nous serions attendu que le risque soit le même pour les deux firmes. Comme les alliances présentes les mesures de mitigation que sur les risques majeurs identifiés, seul LGS devra répondre. Le Comité de sélection évaluera les mesures de mitigation que pour LGS alors que vraisemblablement le risque existe pour l'autre alliance.

Karl va expliquer, finalement ce n'est pas une évaluation conjointe.

Il faut rappeler qu'initialement, les facteurs de risques ont été identifiés par la Société et transmis à chacune des alliances.

La Société a évalué ces facteurs de risques en fonction de chacune des soumissions et travaux réalisés lors du Dialogue compétitif. Chaque alliance a donc une « empreinte » de risques qui lui est propre.

De son côté chaque alliance a fait ce même exercice prenant en considération sa soumission, ses expériences antérieures, ses réalisations similaires, ses ressources, son évaluation de ce qu'est en mesure de fournir la Société (mécanismes de gouvernance, expertises de ses ressources, etc.) et a positionné le niveau de risques.

Une rencontre de travail a été faite avec chacune des alliances pour en arriver à un tableau de facteurs de risques « conjoint Alliance - SAAQ » pour lequel l'alliance doit établir les mesures de mitigation additionnelles à prendre en compte. Cette rencontre a pris ses appuis sur la soumission déposée et les travaux du Dialogue compétitif menant à une meilleure compréhension des besoins et attentes de la société et de l'offre de l'alliance.

Cette approche fait en sorte que l'évaluation des facteurs de risques est différente d'une alliance à l'autre et que les risques résiduels le sont tout autant. Ils ne peuvent être comparés d'une alliance à l'autre car la base sur laquelle ils sont identifiés et évalués diffère.

2. L'évaluation des risques :

- **Qualité de l'information disponible :** Les fichiers apparaissant dans le portail sharepoint – notamment ceux de Deloitte semblent non complétés. Aucun commentaire inscrit, plusieurs risques énoncés n'ont pas d'évaluation de l'impact, ni de la vulnérabilité (risques 1,05, 2,11, 4,04, 4,09, 4,10, 6,04, 7,01, 7,02, 8,01, 8,02, 8,03). Avec le document actuel, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le niveau de risque évalué. Il va ainsi être difficile d'apprécier les mesures de mitigation.
- **L'appréciation des risques :** L'appréciation des risques soulève plusieurs questions. Ici je ne donne que des exemples
 - Le risque 1,03 (conversion des données – stratégie et approche) est considéré comme élevé pour Deloitte et faible pour LGS
 - Le risque 1,05 de LGS (intégration des CDP dans la solution) était considéré initialement comme élevé (onglet évaluation du dialogue) est maintenant faible (onglet cahier réponse Alliance). Aucune explication n'est donnée pour ce changement d'opinion.

- Le risque 2,06 de Deloitte (évolution du ratio interne externe) avait été considéré comme élevé initialement par la Société, mais faible par l'Alliance. Dans l'onglet cahier réponse Alliance, il est maintenant faible. Aucune explication n'est donnée pour ce changement d'opinion.

Voir réponse précédente.

- p. 159 du Cahier réponse amendé: est-ce normal que dans la deuxième rubrique on permette de reconnaître dans l'expérience de ce Team Lead uniquement, l'utilisation de la méthodologie préconisée par l'Alliance ou celle de l'Éditeur ?

Ce critère provient de l'appel d'offres initial et n'a pas été ajusté aux fins de l'étape G. Il aurait effectivement été préférable de l'ajuster cependant, puisque les méthodologies préconisées par les alliances doivent être basées sur la méthodologie de l'éditeur, les méthodologies seront très similaires. Considérant les échanges lors du dialogue compétitif, ainsi du rôle de ce Team Lead pour l'implantation de la méthodologie, il est attendu une compréhension des Alliances en terme d'expertise recherchée.

- SP3 page 89 – team lead conversion, amélioration.... Comment interpréter le critère expérience – on demande un minimum de 24 mois, mais exige 2 mandats majeurs d'une durée minimale de 18 mois. J'en suis donc à un minimum de 36 mois

Il ne s'agit pas ici d'avoir expressément réalisé 2 mandats de 18 mois mais plutôt d'être intervenu comme Team Lead en conversion dans des projets de plus de 18 mois. Voici ce que l'on souhaite retrouver chez la ressource proposée et comment interpréter les exigences :

1. La ressource dispose d'une expérience minimale de 24 mois comme Team Lead en conversion (on parle ici de l'expérience cumulée du candidat);
2. Cette expérience a été acquise dans le cadre d'au moins 2 projets dont l'envergure total de chacun était d'au minimum 18 mois (on cible ici une expérience acquise dans un contexte de projets majeurs pour éviter une somme de petites interventions);
3. Un des deux projets soumis en référence doit avoir eu comme portée, la mise en place initiale d'un PGI (on recherche un candidat qui a œuvré comme Team Lead en conversion dans contexte d'introduction de PGI de manière à pouvoir compter sur un candidat ayant déjà fait face aux différents défis qu'amène la mise en place initiale d'un PGI).

De plus, pour s'assurer que le candidat proposé ait une expérience pendant un cycle complet de conversion, il est présenté à la 2^{ème} puce le critère suivant :

Il a réalisé obligatoirement le cycle complet de conversion des données dans au moins 2 projets;*

- p. 40 à 50 du Cahier réponse amendé Grille SP1 : Services professionnels globaux – 3.8.1 Organisation du programme et mécanismes de gouvernance.

Le sujet compte pour 10 % de la note finale, donc critique. Il est formé de plusieurs domaines à couvrir :

- Organisation du programme et mécanismes de gouvernance (8 éléments à couvrir dont la répartition optimale des ressources)

- o Centre d'expertise (3 éléments divisé en 11)
- Présence d'expertise pour la période suivant la réalisation du programme
- Approche préconisée en intégration fonctionnelle (10 éléments)
- Approche préconisée en intégration technologique (8 éléments à couvrir)
- Approche préconisée en gestion du changement (8 éléments à couvrir)
- Approche préconisée en communication (7 éléments à couvrir)
- Approche préconisée en formation (9 éléments à couvrir)
- Assistance à la gestion et intégration & assurance qualité
 - o Assistance à la Direction (3 éléments à couvrir)
 - o Bureau de programme (2 éléments à couvrir)
 - o Intégration et assurance qualité (6 éléments à couvrir)

Ainsi, il y a près de 75 éléments à couvrir (on pourrait dire une centaine certains car les éléments sont souvent des questions ouvertes avec des et)

Donc, savez-vous si le comité aviseur a l'intention d'accorder un poids relatifs à chacun des domaines – un peu comme ce qui avait été fait pour les coachs et team lead de relève et principaux?

Tel que spécifié dans le cahier réponse page 40, la **cohérence** entre tous les éléments couverts est primordiale (« *l'alliance révisé son offre initiale et s'assure de la cohérence globale de l'ensemble de la section 3.8.1* »).

Ainsi, la vision globale est essentielle et sa déclinaison au niveau des différents domaines de service doit être harmonisée avec la perspective globale et entre les domaines.

Il faut se rappeler que le travail en est un d'équipe et le fonctionnement est en équipe naturelle ce qui ajoute à l'importance de la cohérence, de la complémentarité et d'une organisation qui oriente.

Le morcellement des notes serait contraire à une telle approche. La notation doit prendre en compte la totalité et l'entière des réponses fournies tant dans leur capacité de répondre aux attentes formulées que dans leur répartition au niveau organisationnel.

- P. 38 du document amendement à l'appel d'offre : on indique que la grille sommaire est incluse dans le fichier Excel intitulé « Cartographie détaillée de l'ampleur du changement par processus.xlsx ». Pouvez-vous me dire où je peux retrouver ce fichier Excel

Voir document ci-joint intitulé « Cartographie – impacts par processus – finale – 2016-11-07 » **G-3.1.2, version excel à G-3.1.2.1**

- p.112 du Cahier réponse amendé : à quoi fait référence « * » après le mot « données » dans la deuxième rubrique ?

L'*' pointait sur un texte qui décrivait ce que l'on entendait par cycle complet de conversion des données. Cette information a été retirée mais malencontreusement l'astérisque est demeurée. Toutefois l'information est présente dans la 2e puce plus bas qui décrit quel est le cycle complet de conversion des données.

Il a participé à au moins un mandat majeur en conversion, amélioration et acquisition de données dans une équipe de travail touchant tous les aspects de la conversion de données :

o Extraction;

- o Analyse qualité;*
- o Nettoyage;*
- o Acquisition de données;*
- o Intégration des données à la suite PGI;*

SVP Manon retourne moi les réponses sous ta responsabilité afin que j'en informe les membres de comité.

De plus, tel que Karl l'avait spécifié si une réponse mérite un addenda il faudrait le faire très rapidement.

Merci et bonne journée!

Vicky Maranda, M.A.P.

Coordonnatrice des acquisitions de services et de la construction

Direction de la gestion et de la conformité contractuelles
Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
333, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8J6
Tél. : (418) 528-4138